



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LANGEVIN-SAINT-JEAN TENUE LE 20 MARS 2024, À LA SALLE DES DINEURS DE L'ÉCOLE LANGEVIN

Étaient présents :

Guillaume Paradis	Membre parent
Julien Desrosiers	Membre parent
Josiane Désilets	Membre parent
Noel Honorat Adanzounon	Membre parent
Éric Lepage	Membre parent
Émilie Ringuet	Membre parent

Valérie Coulombe	Personnel enseignant
Maxime Chénard	Personnel enseignant
Francis Michaud	Personnel enseignant
Annie Saint-Vanne	Personnel enseignant
Annick Dubé	Personnel enseignant
Louis-Philippe Carrier	Personnel enseignant

Yannick Michaud	Membre de la communauté
-----------------	-------------------------

Myriam Boucher	Représentante de la direction
----------------	-------------------------------

Absences motivées

Poste vacant	Personnel professionnel
Valérie Fournier	Personnel de soutien
Sébastien Auclair	Membre parent
Marie-Ève Beaulieu	Membre parent

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Éric Lepage souhaite la bienvenue aux membres présents. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.



2024-03-20-01 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Éric Lepage fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Annick Dubé et appuyé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2024-03-20-02 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 31 JANVIER 2024 ET DU 21 FÉVRIER 2024

Il est proposé par monsieur Guillaume Paradis et appuyé à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux.

3.1 Suivi au procès-verbal :

Il est porté à notre attention par madame Josiane Désilets que celle-ci était absente lors de la dernière rencontre, mais que son absence n'apparaissait pas sur le PV.

4. COURRIER

Aucun courrier n'a été reçu.

5. PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE NÉCESSITANT UNE DÉCISION

2024-03-20-03 5.1 Programmation des activités éducatives (approbation):

Madame Myriam fait la présentation des activités éducatives pour le reste de l'année à l'école St-Jean.

Madame Valérie précise que les élèves du PEI de sec.2 seront absents lors de la journée d'activités du 14 juin parce qu'ils seront en voyage de fin d'année.

Madame Myriam fait la présentation des activités éducatives pour le reste de l'année scolaire à l'école Langevin.

Madame Myriam précise que les membres du CÉ seront invités aux galas Méritas des 2 écoles. Ils n'auront pas à faire de discours. Madame Myriam mentionnera leur présence lors de la soirée.

Il est proposé par madame Émilie Ringuet et appuyé à l'unanimité d'approuver les demandes d'autorisation de sorties éducatives.

2024-03-20-04 5.2 Demande de levées de fonds, sollicitations (approbation)

Madame Myriam mentionne que nous avons modifié la lettre de demande de commandites afin qu'elle soit commune aux deux écoles. Un merci spécial est adressé à madame Valérie pour son travail de modification de ladite lettre.

Il est proposé par Mme Annick Dubé et appuyé à l'unanimité d'approuver la demande de sollicitations.



2024-03-20-05

5.3 Date de l'assemblée générale 2024 (approbation)

Madame Myriam propose que l'on tienne l'assemblée générale 2024 le 18 septembre à 19h à l'école Langevin. Une discussion suit concernant la difficulté de faire une seule soirée d'assemblée pour les deux écoles en combinant la générale de parents.

Il est proposé par madame Valérie et appuyé à l'unanimité d'adopter la date de l'assemblée générale.

2024-03-20-06

5.4 Mesures de sécurité (adoption) :

Madame Myriam mentionne qu'elle n'a eu aucun retour des enseignants concernant le document sur les mesures de sécurité.

Il est donc proposé par monsieur Maxime Chénard et appuyé à l'unanimité d'adopter les mesures de sécurité.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

6.1 Capsules vidéo :

Monsieur Éric souhaite s'assurer que tous les membres du cé ont bien écouté les capsules de formation vidéo.

Madame Myriam mentionne que les fiches thématiques doivent aussi être lues.

7. MOT DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

7.1 Projet éducatif-résultats 2e étape:

Madame Myriam a dû déplacer la rencontre du projet éducatif au 16 avril. Elle nous parle également du plan de rattrapage. Un sondage a été envoyé aux parents pour qu'ils inscrivent leur jeune, au besoin, soit pour les soirs, les fins de semaine ou les journées pédagogiques.

Madame Myriam nous présente le tableau des résultats à la suite de la sortie du bulletin de la 2^e étape. En mathématiques, les résultats sont inquiétants particulièrement pour les groupes « volet exploratoire » de secondaire 2 autant au Langevin qu'au St-Jean. En français ainsi qu'en anglais, les « résultats sont également plus bas pour ces mêmes groupes. Le problème principal semble être la motivation pour ces élèves et nous devons trouver des moyens de les raccrocher.

7.2 Organisation scolaire 2024-2025:

- Madame Myriam nous mentionne que l'équipe de direction est en train de travailler sur le classement pour l'an prochain. Nous avons reçu 957 demandes pour l'an prochain dont 50 en libre-choix. Les élèves de nos quartiers devront être acceptés en priorité dans nos écoles avant ceux qui ont fait un libre-choix.

7.3 Gel d'horaire 2024:



Les enseignants ont été consulté pour déterminer si nous offrons un gel d'horaire sur deux ou trois jours. Mme Myriam attend un retour pour mardi le 26 mars.

7.4 Projet futur pour l'école Langevin- Saint-Jean:

Madame Myriam nous parle d'un nouveau logo éventuel pour les deux écoles ainsi que d'un code vestimentaire (polo, t-shirt etc.)

Madame Cathy-Maude est en train de vérifier les coûts des polos et t-shirts pour avoir une idée de combien nous pourrions charger aux parents.

Une discussion s'en suit pour savoir si nous devons consulter tous les parents des deux écoles pour l'imposition d'un code vestimentaire.

Monsieur Yannick mentionne que dans une polyvalente de St-Jean-sur-Richelieu, le code vestimentaire impose le port du polo et tout se passe bien.

8. PAROLES AUX DIVERS REPRÉSENTANTS

8.1 Public :

Aucune personne du public n'est présente.

8.2 Trésorerie :

Rien à signaler par monsieur Louis-Philippe du côté de la trésorerie.

8.3 Représentants (es) :

8.3.1 Représentants (es) des parents :

Madame Émilie mentionne qu'il serait important que tous les membres du personnel soient à l'aise avec les rencontres sur Teams pour être certain que les rencontres de 10 minutes soient efficaces. Des problèmes sont survenus à cet effet lors des rencontres de la semaine dernière.

D'autres discussions ont cours sur la pertinence de peut-être remettre les rencontres de bulletin parents-enseignants en présentiel. Il est également proposé par madame Myriam que cela pourrait être laissé à la discrétion de chaque enseignant.

Monsieur Éric mentionne que le comité de parents a eu droit à une présentation du Lab-école de la part de monsieur Michaël Fiola.

Il a également été fait mention du plan de rattrapage à la rencontre du comité parents.

Il manque toujours un membre-parent sur le conseil d'administration.

8.3.2 Représentants (es) des membres de la communauté :



Monsieur Yannick Michaud mentionne que dans le cadre de l'Antre-Classe, des élèves ont exprimé avoir eu des commentaires désobligeants s'ils n'étaient pas habillés avec des marques que les autres élèves portent.

8.4 Représentants (es) du personnel :

8.4.1 Enseignant :

Madame Myriam nous informe que l'opinion générale des jeunes a été très positive à la suite du spectacle du cirque Muse.

Madame Myriam nous informe que si nous avons un cas de rougeole dans une école, celle-ci doit fermer.

Madame Myriam nous informe également que nous avons eu une plainte de la part du protecteur de l'élève parce que les parents des élèves impliqués dans une situation n'ont pas été informés dans un délai de 48 heures.

8.4.2 Professionnel :

Il n'y a pas de membre du personnel professionnel présent.

8.4.3 Soutien :

Il n'y a pas de membre du personnel de soutien présent.

9. AUTRES SUJETS

9.1

10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Annick que la séance soit levée à 20h51.